



Syndicat **Unitaire des Personnels** des **Administrations Parisiennes**

6 rue Pierre Ginier 75018 Paris / tél.: 01 44 70 12 80 / mail : syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE **PARIS**

AGOSPAP/ASPP c'est aussi notre pouvoir d'achat !

Pour financer les cadeaux aux plus riches et aux actionnaires, le gouvernement sacrifie le plus grand nombre : pas de coup de pouce au SMIC, augmentation dérisoire du point d'indice après des années de gel, baisse des allocations pour les rares chômeurs indemnisés.

Pour regagner du pouvoir d'achat, à la rentrée, il va falloir se mobiliser !

Notre « pouvoir d'achat » ce sont nos salaires et nos primes. Ce sont aussi l'accès aux services publics (l'école est de moins en moins gratuite) ou la sécurité sociale, c'est-à-dire un revenu mutualisé de tous les salarié.es. Lorsque le gouvernement décide de moins rembourser les médicaments ou de baisser les pensions de retraite en nous faisant travailler plus longtemps, c'est l'argent de la sécurité sociale donc l'argent des salarié.es qu'il utilise !

À la Ville notre pouvoir d'achat ce sont aussi les prestations sociales de l'AGOSPAP ou de l'ASPP.

Ces organismes sont financés par notre employeur selon un pourcentage de la masse salariale pour proposer des loisirs et de la restauration à moindre coût en fonction du revenu de chacun. Leur gestion est « paritaire » en associant des représentant.es des personnels.

C'est une sorte de salaire indirect. Lorsque la Ville baisse le budget de l'AGOSPAP ou qu'elle restreint l'accès aux restaurants administratifs (avec la limitation de la pause méridienne avec le nouveau règlement temps de travail) c'est une nouvelle économie qu'elle fait sur le revenu des personnels.

C'est pourquoi le SUPAP-FSU revendique :

Les budgets de l'AGOSPAP et de l'ASPP doivent être augmentés

Pour un accès de toutes et tous à un repas de qualité à prix raisonnable

Rétablissement du temps de trajet additionnel de pause méridienne pour tous les personnels.

La ville « du quart d'heure » ce doit être pour les personnels aussi : ouverture de nouveaux sites de restauration afin de rendre accessible un restaurant ASPP en moins de 15 minutes pour tous.tes (et en attendant des conventions avec des restaurants d'entreprise aux mêmes conditions d'accès (tarifs).

Baisse des tarifs, mise en place d'un repas « social » à moins de 3 euros pour les plus modestes (demi-traitement, retraité.es...) et tarif équivalent au tarif étudiant CROUS pour les apprentis.

Tickets restaurants aux collègues qui n'ont pas accès aux restaurants administratifs ou conventionnés, aux personnels qui travaillent le soir ou le week-end.

Pour des loisirs accessibles à toutes et tous

Pas d'externalisation / privatisation de missions de l'AGOSPAP.

Refus du tout numérique, retour à un accueil sur site des personnels.

Financement accru de la Ville (atteindre 3% de la masse salariale) pour le budget de l'action sociale.

Des inscriptions pour les vacances et les colonies en fonction des besoins et non en fonction du budget.

Accès pour les retraité.es aux prestations sociales.